

CONFÉRENCE DU DÉSARMEMENT

CD/1637
31 janvier 2001

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

LETTRE DATÉE DU 25 JANVIER 2001, ADRESSÉE AU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA CONFÉRENCE DU DÉSARMEMENT PAR LE CHARGÉ D'AFFAIRES PAR INTÉRIM DE LA MISSION PERMANENTE DE L'AFRIQUE DU SUD, TRANSMETTANT LE TEXTE D'UNE DÉCLARATION FAITE AUX MÉDIAS LE 17 JANVIER 2001 PAR LA POLICE SUD-AFRICAINE AU SUJET DE LA DESTRUCTION D'ARMES À FEU EXCÉDENTAIRES OU CONFISQUÉES

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte d'une déclaration faite aux médias le 17 janvier 2001 par la police sud-africaine au sujet de la destruction d'armes à feu excédentaires ou confisquées.

Cette opération menée par la police sud-africaine fait suite à la destruction d'armes légères par la Force de défense nationale sud-africaine dont il avait été rendu compte dans le document CD/1621 daté du 6 juillet 2000.

Je vous prie de bien vouloir faire le nécessaire pour que ce texte soit publié comme document officiel de la Conférence du désarmement et distribué à toutes les délégations d'États membres de la Conférence et d'États qui participent aux travaux de l'instance sans en être membres.

Le Chargé d'affaires par intérim,
Chef adjoint de la délégation sud-africaine
à la Conférence du désarmement

(Signé) Thomas **Markram**

DÉCLARATION FAITE AUX MÉDIAS PAR M. HAMILTON HLELA,
COMMISSAIRE DIVISIONNAIRE À LA LOGISTIQUE
DE LA POLICE SUD-AFRICAINE

BENONI (AFRIQUE DU SUD) : 17 JANVIER 2001

DÉCLARATION CONCERNANT LA DESTRUCTION D'ARMES À FEU

Avec la destruction aujourd'hui de 102 tonnes d'armes à feu ainsi que de parties et pièces de rechange de telles armes, représentant au total une valeur estimée à environ 26,5 millions de rands (US\$ 3,5 millions), un nouveau pas important a été fait aujourd'hui pour débarrasser l'Afrique du Sud du fléau de la violence liée aux armes à feu.

Au total, 27 816 armes à feu, dont des pistolets, des revolvers, des fusils et des armes de fabrication artisanale, ont été détruites. L'ensemble comprenait 4 524 armes à feu confisquées ou fabriquées artisanalement et 23 292 armes à feu excédentaires de la police. Sept (7) lanceurs et 20 335 parties et pièces détachées d'armes à feu ont aussi été détruits.

La destruction des armes à feu confisquées est la dernière opération à effectuer une fois que l'enquête de police est achevée. Aucune arme confisquée ne peut être détruite par la police tant que l'enquête (y compris les examens médico-légaux) n'est pas terminée.

De nombreux Sud-Africains meurent chaque année à la suite d'usages criminels ou imprudents d'armes à feu. Ceci entraîne des chocs émotionnels et des difficultés financières dans de nombreux foyers sud-africains ainsi que de graves préjudices dans des entreprises et il faut à tout prix mettre fin à ce fléau.

C'est pour la police sud-africaine une priorité que de mettre fin à la prolifération des armes à feu dans les mains des criminels et de promouvoir la détention raisonnable des armes à feu par des personnes légalement autorisées à en posséder. Je suis convaincu que la loi sur la maîtrise des armes à feu qui sera bientôt mise en œuvre aidera la police à faire sensiblement baisser au cours des prochaines années la violence liée aux armes à feu. Grâce à une législation adaptée et à la détermination de tous les membres de la police et de la communauté, nous pourrions fortement réduire l'ampleur de la violence dans le pays.

Nous nous employons aussi à mettre fin aux flux d'armes à feu illicites passant par nos frontières et de nombreux succès ont été enregistrés à cet égard. Au cours des dernières années, des milliers d'armes à feu et de munitions ont été détruites au Mozambique dans le cadre des diverses opérations Rachel. Plus de 12 100 armes à feu et près de 104 000 cartouches ont été confisquées depuis mars 2000 dans le cadre de l'opération Crackdown. Parmi les armes confisquées figuraient 6 229 armes de poing et 4 578 fusils de chasse. Dans la plupart des cas, les numéros de série avaient été effacés de sorte qu'il était difficile voire impossible de retrouver le premier propriétaire.

Un certain nombre de services de l'État ont vérifié le nombre d'armes à feu autorisées qui étaient en leur possession. De nombreuses armes à feu excédentaires appartenant à l'État ont déjà été remises à la police pour destruction conformément à l'engagement pris par le Gouvernement de réduire la prolifération des armes à feu.

En détruisant les armes à feu confisquées et les armes à feu excédentaires appartenant à l'État, nous agissons pour que ces armes n'aboutissent pas dans les mains de criminels.

J'appelle à nouveau tous les Sud-Africains à agir en coopération étroite avec la police pour éliminer les armes à feu illicites dans le pays. Nous devons tous être prêts à faire un pas de géant vers un avenir dans lequel la violence liée aux armes à feu ne menacera plus la société sud-africaine.
